



Consultation sur la
Modernisation de l'ONÉ

Réintroduire le principe de précaution dans la prise de décision...

Johanne Dion
Montréal pour tous
28 mars 2017



GROUPE DE CITOYENS NON PARTISAN

Gouvernance des institutions municipales
(budgets, grands projets, évaluation foncière, etc.)

- Mémoire au BAPE sur Énergie est: préservation des sources d'eau potable et du point de vue du citoyen, payeur de taxes
 - Inquiétudes :
 - En matière d'eau potable, les scénarios d'intervention en cas de déversement proposés par TransCanada, lorsque transposés à l'échelle d'une ville de la taille de Montréal, relevaient ... de la pensée magique !
- ➡ Commentaires: projets d'oléoducs de grande envergure, qui sont soumis à une audience publique

Réintroduire le principe de précaution dans la prise de décision:

- DES NORMES ACCESSIBLES, GRATUITES ET... EN FRANÇAIS
- UN PROTOCOLE CONTRAIGNANT QUI ORIENTE LA PLANIFICATION DU TRACÉ DU PIPELINE
- LA PRISE EN COMPTE RÉGLEMENTAIRE DES ZONES À CONSÉQUENCES GRAVES (HCA)
- UN CERTIFICAT D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉLIVRÉ SUR LA BASE D'UNE CONCEPTION DE PROJET DÉTAILLÉE

DES NORMES ACCESSIBLES, GRATUITES ET... EN FRANÇAIS

- Plusieurs normes de l'Industrie – CSA, Association canadienne de normalisation – incorporées dans la législation: elles ont force de loi.
- Soumises à des droits d'auteurs, donc payantes. Ex: CSA Z662-15 « Oil and gaz pipeline systems » : 798 \$. Seulement en anglais, jusqu'à tout récemment
- Difficile pour quiconque de savoir à quels standards les pipelières sont tenues
 - Aucune université montréalaise n'en est dépositaire...
- ➡ En 2012, le congrès américain a interdit à la PHMSA d'inclure toutes normes de l'Industrie à sa réglementation à moins qu'elles ne soient accessibles gratuitement sur un site WEB

UN PROTOCOLE CONTRAIGNANT QUI ORIENTE LA PLANIFICATION DU TRACÉ



- L'ONE n'intervient pas dans le choix du tracé et son emplacement: on privilégie une approche de type « ingénierie »: mitiger les risques une fois que le pipeline est déjà implanté dans un environnement vulnérable (mesures de prévention ou d'intervention)
- CIE privées, souvent étrangères, qui imposent leurs priorités
 - Critiques : critères qualitatifs, non priorisés, qui n'assurent pas du moindre impact sur le territoire et de la prise en compte de l'intérêt commun
- ➡ Australie, USA (gazoducs), Minnesota
 - *Condition de succès : protocole concerté qui s'appuie sur la connaissance du territoire des 3 paliers de gouvernements*

LA PRISE EN COMPTE RÉGLEMENTAIRE DES ZONES À CONSÉQUENCES GRAVES (HCA)

- Selon la législation américaine, les HCA sont définies comme étant des sites où un déversement aurait des conséquences graves (zones habitées, cours d'eau commercialement navigables, **prises eau potable**, environnements très sensibles, etc.). L'identification des HCA se fait pour chaque segment de pipeline.
- La définition de ces HCA est importante parce qu'elle conditionne les programmes d'intervention d'urgence et le programme de gestion de l'intégrité du pipeline (inspection, maintenance, etc.)
- Pas de réglementation canadienne en ce domaine (dans la norme CSA Z662-15 : notion de « classes d'emplacement » mais limitée aux unités habitation).
Interprétation de la loi américaine « Cherry picking » Ex: Identification des récepteurs très sensibles, Énergie Est
 - *Harmonisation réglementaire (projets transfrontaliers)*

UN CERTIFICAT D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉLIVRÉ SUR LA BASE D'UNE CONCEPTION DE PROJET DÉTAILLÉE



- Sur la base d'une conception préliminaire, difficile de porter un jugement éclairé sur le risque résiduel du projet et son acceptabilité: trop d'incertitudes à ce stade
 - Ex: Audience à l'agenda Énergie est : méthodes de franchissement du Fleuve St-Laurent et de la Rivière des Outaouais inconnues
 - TransMountain: 100 conditions(avant const)/157 : intrants non déposés à l'audience*
- Mesures d'urgence: consultation avant l'audience, dépôt du manuel, 2 semaines avant la mise en service(MES) du projet
 - rôles et responsabilités établies ? Temps et capacité de réponse des municipalités évalués ? Fourniture d'eau potable assurée ? - Pétrole submergé ? DV Débit (-1,5%)

**MTL
POUR
TOUS**

EXPLOITATION ET ACHEMINEMENT DE PÉTROLE PAR PIPELINE

EN MATIÈRE D'ÉNERGIE, ON NE PEUT PLUS TABLER SUR
DES SOLUTIONS DU PASSÉ POUR PRÉPARER L'AVENIR...

L'ONÉ « MODERNISÉ » AURA UN BEAU DÉFI !